

Le Monde, 21 juin 2015

Renseignement : un régime inédit de surveillance des étrangers

► Une disposition adoptée par les parlementaires prévoit de donner aux services de renseignement le droit de surveiller, sans contrôle, les étrangers ► Cette mesure vise, de façon dérogatoire, les étrangers de passage en France, par exemple des chefs d'entreprise, journalistes, diplomates, etc. ► Dans une tribune au « Monde », Jean-Marie Declarue fustige un coup de force des services secrets et appelle le gouvernement à la supprimer ► « Refusons le Patriot Act à la française ! » : neuf intellectuels dénoncent les dangers du projet de loi sur le renseignement